

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.  
Canada—Excepté cité de Québec.....\$ 1.00  
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Marachers. 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce  
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous  
par insertion. Payable d'avance. Tarif en  
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

## REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
37, DE LA COURONNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
de la Société des Jardiniers-Marachers et de la Société d'Industrie Laitière  
de la Province de Québec.

## RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.

La correspondance concernant la réda-  
tion doit être adressée au Directeur du  
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 4 OCTOBRE 1928

Fr's Fleury, Gérant.—Numéro 40

## La Production Avicole et notre commerce des oeufs (1)

Nous avons souvent prôné l'augmentation de notre cheptel avicole. On nous a parfois répondu: Mais vous allez encombrer le marché et provoquer la baisse des prix.

Afin de nous assurer jusqu'à quel point cette crainte pouvait être fondée, nous nous sommes adressés au Ministère du Revenu National pour nous procurer les chiffres, par province, de nos exportations et de nos importations d'œufs.

On a pris la peine de colliger, spécialement pour nous, le chiffre de notre importation d'œufs, des Etats-Unis, déclarés pour consommation domestique dans chaque province du Canada, durant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1928, et des exportations d'œufs à la Grande-Bretagne et autres pays, par les ports de chaque province, durant la même période.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tout spécialement M. Robert Telford, commis en chef des statistiques, pour son obligeance.

Voici ces chiffres:

TABLEAU INDIQUANT LES IMPORTATIONS D'ŒUFS  
DES ETATS-UNIS, ENTRÉS POUR LA CONSOM-  
MATION, DANS CHAQUE PROVINCE,  
DURANT L'EXERCICE TER-  
MINÉ LE 31 MARS 1928.

PROVINCE	DOUZAINES	VALEUR (2)
Nouvelle-Ecosse.....	849	\$ 685
Nouveau-Brunswick.....	94	213
Ile-du-Prince-Edouard.....	22	122
Québec.....	446,357	214,977
Ontario.....	482,528	225,753
Manitoba.....	2,930	2,335
Saskatchewan.....	633	1,446
Alberta.....	2,400	1,632
Colombie-Britannique.....	3,540	2,503
Yukon.....	630	228
Totaux.....	939,983	\$ 449,894

(1) Depuis que l'article qui précède a été écrit, nous avons reçu de M. Telford, commis en chef des statistiques à Ottawa, les renseignements supplémentaires qui suivent:

Les statistiques d'exportation sont compilées aux ports de sortie, sans considération de leur provenance. Si, par exemple, des œufs produits par la province de Québec étaient expédiés par voie de Halifax, ils seraient inscrits comme ayant été exportés par la province de la Nouvelle-Ecosse.

Dans le tableau ci-dessus, qui donne le total des œufs exportés du Canada durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1928, ne se trouve pas la province de Saskatchewan, pour la bonne raison qu'en cette province il n'y a pas de port de sortie.

Voici maintenant un tableau donnant l'importation totale d'œufs faite, des différents pays, par le Canada, pour consommation domestique, durant la même période:

PAYS	DOUZAINES	VALEUR
Grande-Bretagne.....	85	\$ 197
Hong Kong.....	60,031	26,440
Terreneuve.....	4	2
Chine.....	175	72
Etats-Unis.....	939,983	449,894
Totaux.....	1,000,278	\$ 476,605

(2) Les valeurs données diffèrent beaucoup et quelques-unes nous paraissent excessives; mais ce sont là des chiffres officiels et nous n'y pouvons rien changer.

TABLEAU DES EXPORTATIONS D'ŒUFS, PAR PROVINCE,  
DURANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1928.

PROVINCES	GRAN.-BRET.		ETATS-UNIS		AUTRES PAYS	
	DOUZ.	VAL.	DOUZ.	VAL.	DOUZ.	VAL.
Ontario.....			5,727	\$2,064	60	\$ 28
Québec.....	248,010	\$89,152	12,645	4,552	4,440	1,799
Nouvelle-Ecosse.....	52	35	21	6	89,580	37,526
Nouv.-Brunswick.....	88,500	32,082	93	30		
Ile-Prince-Edouard.....					58,003	23,350
Manitoba.....			90	23		
Alberta.....			210	74		
Colomb.-Britann.....					10,500	3,360
Yukon.....					60	40
Totaux.....	336,562	\$121,269	18,786	\$6,749	162,643	\$66,103

On peut constater, par ce tableau, que notre exportation totale d'œufs en 1928 s'est élevée à 517,991 douzaines, tandis que nous importons, des seuls Etats-Unis, 939,983 douzaines—une différence en plus de 421,992 douzaines importées pour consommation locale.

Nous aurions aimé connaître notre importation d'œufs des autres pays, notamment de la Chine, mais les chiffres ci-dessus suffisent à démontrer que l'encombrement de notre marché n'est pas à craindre de sitôt.

Donc, la Province de Québec a importé près d'un million de douzaines d'œufs des Etats-Unis, l'année dernière, et tout le monde admettra que nous pourrions facilement augmenter nos exportations d'œufs en Grande-Bretagne et ailleurs. Il y a donc une large marge, qui justifierait de doubler, de tripler même notre cheptel avicole.

Sans doute, une surproduction excessive amènerait la mévente; mais, comme on peut le voir, ce danger est encore fort éloigné.

Certes, si le cultivateur était isolé, ou à la merci du grand commerce, il pourrait s'attendre à être bientôt obligé de tuer une partie de ses poules, mais il a, dans la Coopérative Fédérée de Québec, l'organisme nécessaire pour placer sur le marché, avec avantage, tous les œufs qu'il pourra produire.

Si, comprenant leur véritable intérêt, les producteurs suivent scrupuleusement toutes les directives qui leur sont données, nous pourrions lutter contre la concurrence étrangère, grâce à la qualité de nos œufs et à leur emballage soigné, conditions de succès qui ne peuvent être réunies que par une sérieuse et puissante organisation de vente comme la Coopérative Fédérée de Québec. Et, dès lors, le risque de voir l'abondance des produits provoquer une crise devient nul.

Si cette éventualité venait pourtant à se produire, ceux qui conduisent intelligemment cette industrie résisteraient. Seuls les aviculteurs de second et de troisième ordres, ceux dont les pondeuses n'arrivent encore qu'à une moyenne en dessous de 100 œufs par an seraient obligés d'abandonner cette spéculation. Par contre, les producteurs au courant de la question et qui obtiennent de leurs volailles une moyenne de ponte de 130-140 et même 150 œufs et plus en souffriraient sans doute aussi, mais dans une proportion moindre et vaincraient les difficultés.

D'autre part, la nécessité d'améliorer nos basses-cours est très grande, car par ce moyen il nous sera toujours possible d'abaisser, dans une mesure appréciable, le prix de revient des œufs que nous vendrons.

De toute façon, le risque de voir une diminution du prix de vente entraîner des difficultés insurmontables est fort amoindri.

(Suite à la page 791)